



Carole GRANDJEAN

Députée de Meurthe-et-Moselle

Commissaire aux Affaires Européennes

Commissaire aux Affaires Sociales

La députée Carole GRANDJEAN reçoit deux écoles de Saint-Max à l'Assemblée Nationale

La députée de Meurthe-et-Moselle, Carole GRANDJEAN a convié deux écoles de sa circonscription à venir visiter le Palais Bourbon : l'école Paul Lévy et l'école Jules Ferry de Saint-Max. Une quarantaine d'élèves, accompagnés des équipes pédagogiques et de leurs enseignants, Isabelle EPRON et Josef POTOSKI, ont été accueillis à l'Assemblée Nationale ce jeudi 2 décembre 2021.

Les deux classes de CM2 avaient participé au Parlement des Enfants en 2020 en rédigeant leur propre proposition de loi, accompagnés de la députée et de leurs enseignants. Après avoir fait vivre la démocratie dans leurs classes, il était important pour la députée qu'ils puissent faire l'expérience concrète du fonctionnement de l'Assemblée Nationale. Pour Carole GRANDJEAN, il est nécessaire que ces citoyens en devenir prennent conscience le plus tôt possible de leurs devoirs, de leurs droits et de leurs responsabilités.

Ils ont ainsi été guidés à travers la Galerie des Fêtes, la Petite Rotonde, les jardins du Palais Bourbon, la Bibliothèque, la Salle des pas perdus, la Salle des Mariannes, la Salle des Quatre Colonnes, et bien-sûr l'hémicycle.



www.carolegrandjean.fr

Contact

en circonscription : 03 83 34 38 51

à Paris : 01 40 63 75 67

carole.grandjean@assemblee-nationale.fr